



Vivre Avec / Faire ensemble

Reprendre goût aux apprentissages scolaires

S'ouvrir aux arts et aux cultures

Développer un engagement citoyen

CONTACTS

La Revelle – 81440 Saint Julien du Puy

09 72 37 40 13 / 06 85 86 90 72

associationlareleve@gmail.com

SOMMAIRE

Mot d'introduction	P3
1 - IDENTIFICATION DU CANDIDAT	P4
1.1 L'association la RELEVE	
1.2 Les permanents du LVA	
2 – LE LIEU DE VIE	P6
2.1 Le public accueilli	
2.2 Le lieu	
2.2.1 La maison	
2.2.2 Le territoire	
3 - LE PROJET PEDAGOGIQUE	P10
3.1 Le VIVRE AVEC : un incontournable	
3.1.1 Le principe de rupture	
3.1.2 Le quotidien	
3.1.3 La sécurité affective et l'autonomisation	
3.1.4 Le collectif	
3.2 Parcours Scolaire	
3.3 Parcours de Santé	
3.4 Parcours Citoyen	
3.5 Parcours Artistique et Culturel	
4– LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES	P19
4.1 Modalité de prise en charge	
4.2 Mise en place de l'accompagnement	
4.3 Organisation du temps	
4.3.1 Rythme d'une année à la RELEVE	
4.3.2 Rythme d'une semaine à la RELEVE	
4.4 Evaluation des parcours	
4.5 Implication du jeune dans le LVA – Conseil de Vie	
5 - L'EQUIPE ET LE TRAVAIL PARTENARIAL	P26
5.1 L'équipe permanente	
5.1.1 Un couple de permanents	
5.1.2 Plan de formation et nécessité de supervision	
5.2 Les intervenant et partenaires	
5.3 Lien avec les référents éducatifs	
5.4 La place de la famille	

Le mot de la fin ! **p30**

Mot d'introduction !

La loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, a permis de *”repenser les pratiques, d'expérimenter, d'oser d'autres réponses et d'individualiser les actions auprès des familles”*.

Dans ce cadre, le projet de création du LVA La RELEVE, que nous soumettons avec ce dossier, entre complètement en conformité avec la législation relative aux conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des LVA. Il s'inscrit également dans le respect de l'article L774-3 du code du travail précisant la législation sur de tels lieux.

Au carrefour des valeurs de l'association, des exigences légales et réglementaires, cette esquisse de projet a vocation à devenir une référence commune.

En effet, elle est porteuse du sens de l'activité et vise à servir de fondement à nos pratiques professionnelles. Elle exprime les orientations du projet éducatif et les contextualise dans son environnement, son réseau partenarial et sa dynamique de communication.

Pour conclure, ce projet est une traduction concrète de nos priorités et de nos engagements. Il est une locution affirmant cette volonté d'être un acteur au service de la jeunesse, concourant au renforcement de la cohésion sociale sur notre territoire.

«La jeunesse est notre RELEVE. Elle est la fleur de toute une société, c'est dans la fleur qu'il faut préparer les fruits »

L'équipe de la RELEVE

1 - IDENTIFICATION DU CANDIDAT

1.1 L'association la RELEVE

Le projet d'ouverture du Lieu de Vie et d'Accueil est porté par l'association (loi 1901) **la RELEVE**, fondée en 2018 et ayant pour objet de contribuer à l'épanouissement et l'éducation sous toutes ses formes, grâce aux missions suivantes :

- Accueillir et accompagner, dans un Lieu de Vie et d'Accueil (LVA), les publics en situation de vulnérabilité ;
- Organiser et accueillir des événements et des séjours thématiques (socioculturels, artistiques, sportifs)
- Participer à une dynamique de rencontre et promouvoir le débat, au service d'une meilleure compréhension des questions de société, afin de permettre l'exercice d'une pleine citoyenneté ;
- Développer des activités de formation, en respectant son caractère à but non lucratif ;

L'association est dirigée par 3 administrateurs dont les parcours croisent des dynamiques socioculturelles, éducatives et artistiques :

- ❖ **Hanane GUEGAN** / Présidente / Formatrice à l'Ecole Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- ❖ **Fathy ZARROUK** / Trésorier / Enseignant socioculturel en lycée agricole
- ❖ **Juliette AMATE** / Secrétaire / Graphiste indépendante.

1.2 Les permanents du LVA

Pour mener à bien la gestion du Lieu de Vie et d'Accueil, l'association s'accompagne de 2 salariés permanents à temps plein, pour assurer au quotidien la mission d'accompagnement individuel et collectif des jeunes accueillis.

Ce couple de professionnels assure la gestion globale de l'établissement, sa direction et son fonctionnement en lien avec les décisions du Conseil d'Administration.

➤ **Yacine AL BAZZOU** (32 ans) s'est consacré plusieurs années à l'enseignement de l'Histoire Géographie en collège de quartiers prioritaire à Toulouse. Il se spécialise dans la dynamique de projets culturels et surtout dans la gestion et l'accompagnement du décrochage scolaire auprès d'élèves en difficulté, pilotant un dispositif spécifique dans son établissement (Dispositif Relais Interne). Convaincu que l'accompagnement des fragilités n'est efficient qu'avec une prise en charge globale de l'individu, il décide de quitter l'éducation nationale pour se consacrer à l'accompagnement des jeunes en Lieu de Vie.

➤ **Lucille MONTADAT** (33 ans) s'est consacrée très tôt aux dynamiques d'éducation populaire en se formant à l'animation sociale et à la direction des structures socioculturelles.

C'est dans le domaine artistique qu'elle met à disposition ses compétences en devant médiatrice culturelle de la Grainerie, fabrique des arts du cirque contemporain de Toulouse, œuvrant ainsi à la coordination de projets culturels

pour les publics les plus fragiles (ASE, PJJ, publics scolaires...). Dans une volonté d'agir au plus près des individus, elle s'est alors dirigée vers les Lieux de Vie et d'Accueil considérant que le « vivre avec » permettait une approche plus globale de la prise en charge.

Pourquoi un Lieu de Vie et d'Accueil ?

Lucille et Yacine se sont rencontrés en partageant déjà des valeurs d'écoute, de partage et d'émancipation, au service des publics vulnérables. Après des parcours respectifs dans le milieu culturel et éducatif, ils sont tous les deux devenus permanents (salariés) d'un LVA. Cette expérience a révélé en eux la volonté de développer leur propre Lieu de Vie et d'Accueil au travers d'un projet d'accompagnement éducatif transversal (scolarité, art, culture, citoyenneté). Cette initiative s'inscrit dans une réelle démarche qualitative afin d'atteindre les objectifs ambitieux que sont l'émancipation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes accueillis.

« Nous sommes convaincus qu'un être est la somme de plusieurs identités et qu'il est indispensable de considérer l'individu dans sa globalité, pour l'accompagner dans son parcours de manière positive et bienveillante. C'est pourquoi le cadre spatio-temporel qu'offre le « VIVRE AVEC » nous semble pertinent pour construire une réponse éducative cohérente et correspond à la manière dont nous souhaitons aujourd'hui accompagner les jeunes qui croiseront notre route. »

2 - LE LIEU DE VIE

2.1 Le public accueilli

Le LVA la RELEVE souhaite accueillir de façon permanente **4 jeunes adolescents de 12 à 18 ans**, dont le parcours de vie a été fragilisé par une problématique d'ordre familial, social ou judiciaire, et nécessite le placement.

Le LVA défend la mixité, il peut donc **accueillir des garçons autant que des filles**.

Le croisement d'une problématique familiale avec la spécificité de la période adolescente, fait de notre accueil un enjeu particulier.

En effet, l'adolescence est une période fondamentale dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle. Ce passage de l'enfance à l'âge adulte où se posent de multiples questionnements identitaires, sexuels, sociaux et sociétaux, doit être vécu dans l'apaisement et la sérénité pour ne pas se transformer en peurs, en pratiques à risque ou en obstacles insurmontables.

De ce fait, il y a urgence d'agir tant dans l'acquisition des fondamentaux du vivre au quotidien, que dans l'élaboration d'un projet de formation visant l'autonomie du futur adulte. Le projet de la RELEVE s'appuie sur ces enjeux incontournables que sont l'orientation scolaire, l'insertion professionnelle et l'émancipation citoyenne du jeune adulte en devenir.

Nous sommes en capacité d'accueillir des jeunes déscolarisés, puisque l'un des axes fondamentaux du projet est de réconcilier l'adolescent avec les apprentissages, grâce à un dispositif de remédiation scolaire.

Nous ne sommes toutefois pas en capacité d'accueillir des jeunes présentant des pathologies psychiques avérées.

2.2 Le lieu

2.2.1 *La maison*

Le LVA la RELEVE se situe dans un corps de ferme du 19ème siècle acquis en 2017, permettant de concevoir, en sus d'une vie de famille, l'accueil de publics jeunes et la mise en œuvre de projets. La maison, découpée en deux parties habitables communicantes, permet de partager le quotidien tout en ayant de réels espaces intimes et autonomes. Elle permet des conditions d'accueil optimales (surface de confort) garantissant une intimité pour chaque jeune, tout en permettant une vie partagée dans des espaces collectifs.

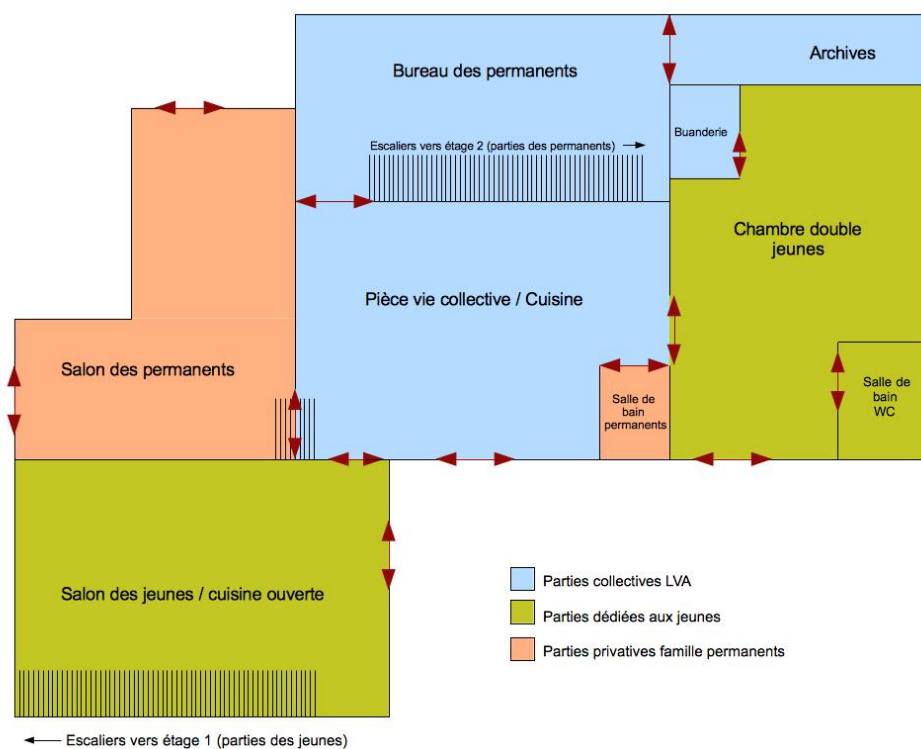
La première partie de maison héberge la famille des permanents et quelques espaces collectifs (salle à manger et bureau).

La seconde partie permet l'hébergement des jeunes dans des chambres individuelles en leur proposant également des espaces collectifs pour travailler leur intimité et leur autonomie (salon, cuisine, salle de bain, WC).

Plan de la maison :

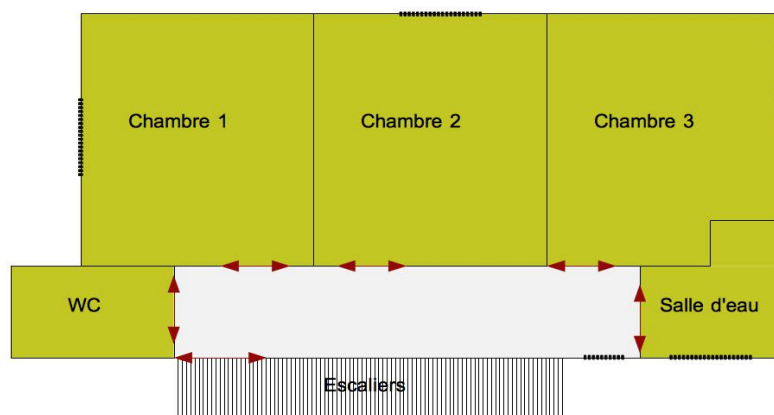
La maison se compose d'un rez-de-chaussée comprenant la pièce de vie collective, le bureau des permanents, des parties privatives et qui permet d'accéder aux parties dédiées aux jeunes. Les jeunes ont un salon ouvert sur une cuisine qui leur est dédié et qui permet de travailler des temps d'autonomie et de vie en groupe dans un lieu indépendant.

Rez de chaussée / espaces partagés



Salon salle commune

Etage 1 / Partie des jeunes



Chambres individuelles



Chambre individuelle

D'autres espaces s'ajoutent à ces deux parties habitables :

- ✓ Une piscine partagée et répondant aux normes d'accueil de publics (en cours de réhabilitation)
- ✓ Une étable ré-émménagée en salle de classe et galerie d'art pédagogique.
- ✓ Un hangar abrité avec un espace scénique et un petit coin café permettant de profiter de moments collectifs.
- ✓ Un espace extérieur abrité, aménagé en salle de sport, permettant une pratique quotidienne accessible à tous.
- ✓ Une grange de 190m2 ayant pour projet l'accueil d'un espace de pratiques artistiques et l'accueil en résidence de compagnies (musique, art du spectacle vivant..).
- ✓ De nombreux espaces extérieurs permettant de profiter de la nature et des départs de randonnées de proximité.



2.2.2 Le territoire

La RELEVE se situe sur la commune de Saint Julien du Puy à proximité du village médiéval de Lautrec et à quelques kilomètres de Graulhet, dans le département du Tarn (81), en région OCCITANIE. Situé à équidistance des villes de Castres et d'Albi (25 min), l'endroit est idéal pour profiter des bienfaits du milieu rural tout en bénéficiant des richesses et des infrastructures plus urbaines.

Le territoire est riche d'initiatives et d'équipements permettant de créer des liens avec les acteurs locaux. La commune de Saint Julien du Puy comprend une école et le village de Lautrec un collège. Pour le lycée et les études supérieures il faut aller à Castres ou Albi. A moins d'une heure de Toulouse, cette proximité permet d'être en lien avec les infrastructures d'une métropole, tels que l'aéroport Toulouse Blagnac, les lignes TGV, les réseaux professionnels régionaux (sociaux, culturels...).



ACCES

En avion : Aéroport Toulouse Blagnac

En train : Depuis Toulouse – Ligne Toulouse > Albi - Arrêt Gaillac

En voiture : Depuis Toulouse – Prendre l'Autoroute A68 direction ALBI – Sortie n°7 jusqu'à Graulhet – Puis D 631 direction Labouliarié – Prendre à droite la D30 pour rejoindre Saint Julien du Puy.

Adresse

LVA LA RELEVE

La Revelle

81440 Saint Julien du Puy

3 - LE PROJET PEDAGOGIQUE

La RELEVE a fait le choix d'un accompagnement global, permettant d'envisager chaque jeune comme une entité aux reflets multiples. Nous considérons que pour réussir son insertion, il est primordial de travailler plusieurs volets de son parcours de vie dont voici les principaux piliers ciblés :

- ✓ La scolarité
- ✓ La santé
- ✓ La citoyenneté
- ✓ L'ouverture culturelle et artistique

Afin de traiter ces divers parcours, le LVA défend le VIVRE AVEC et le FAIRE ENSEMBLE comme principes fondateurs du projet.



3.1 Le VIVRE AVEC : un incontournable

La RELEVE est un lieu d'accueil de type familial, c'est-à-dire en groupe restreint composé de quelques jeunes et d'adultes qui partagent ensemble un quotidien, dans ce qu'il y a de passionnant mais aussi de difficile. La notion de « vivre avec » permet au jeune accueilli de prendre des résolutions appropriées et respectueuses du collectif, qui sont les clefs d'un apprentissage à la vie sociale.

3.1.1 Le principe de rupture

La RELEVE est un Lieu de Vie et d'Accueil permettant à des adolescents de prendre du recul sur un passé ou un présent fragile, avec pour finalité de s'émanciper, par la mise en place d'un parcours individualisé.

La « rupture » est considérée comme un support de l'action éducative de notre projet. Ainsi, nous encourageons le jeune à préserver les liens existants avec son contexte d'origine, si la situation de placement le permet, tout en l'aidant à accepter et mettre à profit cette période de séparation. La mise à distance géographique avec le contexte habituel, peut alors susciter des prises de conscience et une remise en question de ses fonctionnements.

Le fonctionnement du Lieu de Vie offre la possibilité de créer de nouveaux liens, de travailler sur des axes définis avec le référent éducatif. Cette démarche responsabilisante, dans un cadre contenant, structurant et sécurisant, amène à un travail autour de l'estime de soi, du savoir être et du savoir faire du jeune.

Enfin, par sa localisation en milieu rural la RELEVE propose un contexte propice à la sérénité et l'apaisement. Loin des grandes villes, nous restaurons la relation au paysage, à la nature, aux réseaux de proximité (institution, association de solidarité), autant de tissages permettant de favoriser la qualité de notre prise en charge.

3.1.2 Le quotidien

La participation active aux tâches de la vie quotidienne au sein du LVA a pour but de permettre au jeune de sortir du sentiment d'échec lié à son parcours de vie.

Pour ce faire nous souhaitons favoriser :

- ✓ L'expression de ses potentialités non exploitées jusqu'alors ;
- ✓ Son investissement volontaire, source de motivation et de valorisation ;
- ✓ Son expérimentation (découverte, apprentissage, compréhension de l'environnement) ;
- ✓ La prise d'initiative individuelle et collective, indispensable au développement de l'autonomie et de la responsabilisation ;
- ✓ La découverte et la construction de repères indispensables pour une participation active à la vie sociale.

3.1.3 La sécurité affective et l'autonomisation

La sécurité affective de l'adolescent est favorisée par des relations chaleureuses, bienveillantes et stables avec les permanents. Des repères, rituels et références ainsi que la disponibilité physique et psychique de l'adulte, participent à la sécurité du cadre d'accueil. Les permanents sont attentifs aux besoins du jeune. Ils l'encouragent dans ses progrès, l'aident à grandir en le considérant comme un sujet singulier avec ses désirs et son histoire propre.

L'autonomisation est l'enjeu de l'éducation, c'est amener le jeune à être entrepreneur de sa propre vie. Elle repose sur la capacité à faire avec l'aide, puis sans l'aide de l'adulte. Ce dernier est attentif aux formes d'expression du jeune. Il l'accompagne dans un cadre réglementaire bien défini, garantissant un environnement sécurisant et permettant ainsi l'exercice de sa liberté de penser, d'expression, d'acter...

3.1.4 Le collectif

Les accueils à La RELEVE ont pour vocation de proposer un espace de vie, de rencontre et d'expérience partagé. Les jeunes peuvent alors s'inscrire dans une démarche de coopération, et aborder les temps de la vie quotidienne comme un espace de responsabilisation par la participation. Elle permet à chacun de trouver sa place et d'expérimenter ses modalités d'interactions dans un fonctionnement collégial, qu'il soit quotidien ou occasionnel.

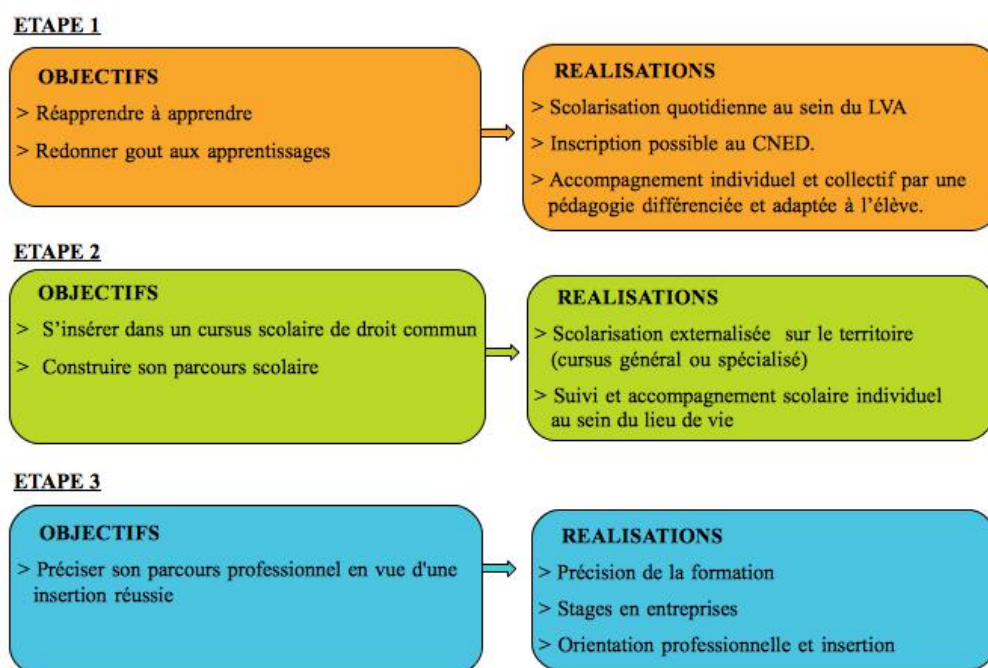
Les habitants de la RELEVE sont acteurs de leur lieu de vie et sont alors sollicités pour agir dessus, et ainsi laisser une trace de leur passage dans la construction et le développement de ce dernier. Régulièrement des instances de concertation sont mises en place pour questionner le groupe sur les règles, la vie au quotidien, les évolutions imaginées, les volontés de changement.... Chaque fin de semaine, un petit bilan est fait en groupe et un temps de perspective ou de remédiation (si nécessaire) est proposé. Ceci afin de maintenir un climat d'échange et de dialogue constant. Des remontées d'informations pourront ainsi être faites au référent éducatif.

3.2 Parcours scolaire

Selon la situation du jeune, un parcours d'accompagnement à la scolarité peut être mis en œuvre selon le schéma ci-dessous.

L'intégration scolaire est une obligation légale mais aussi sociale. L'accès aux savoirs et à la culture se réalise en premier lieu par l'éducation et la formation.

De ce fait, la RELEVE se place comme un partenaire du quotidien dans l'accompagnement du jeune au cours de sa scolarité, car elle est au centre de nos préoccupations et fonde notre projet éducatif au travers d'un dispositif de remédiation scolaire.



La scolarisation en interne :

Les jeunes qui sont déscolarisés en arrivant, ou qui souffrent de leur statut d'élève, recevront une scolarité en interne au LVA, grâce à un dispositif de remédiation scolaire. Une salle de classe est emménagée spécifiquement pour ce volet fondateur de notre projet.

Il s'agit de réconcilier les jeunes décrocheurs avec l'envie d'apprendre, avant d'imaginer un retour en établissement scolaire.

Les jeunes (ré) apprendront à devenir « élève », et participeront à une dynamique de projets éducatifs ayant pour objectif d'acquérir les fondamentaux liés aux apprentissages scolaires (écriture, lecture, base mathématiques...). Cette dynamique est voulue comme pluridisciplinaire et mêlée à d'autres activités comme la vidéo, les arts du spectacle, la musique, des rencontres avec des acteurs du territoire, des projets...

Les enseignements sont adaptés à chaque jeune en fonction de ses prérequis. Une inscription au CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) avec un accompagnement spécifique peut être proposée, afin d'inscrire le jeune dans une démarche de validation d'acquis et une

perspective de certification (passage du Brevet des Collèges ou CFG).

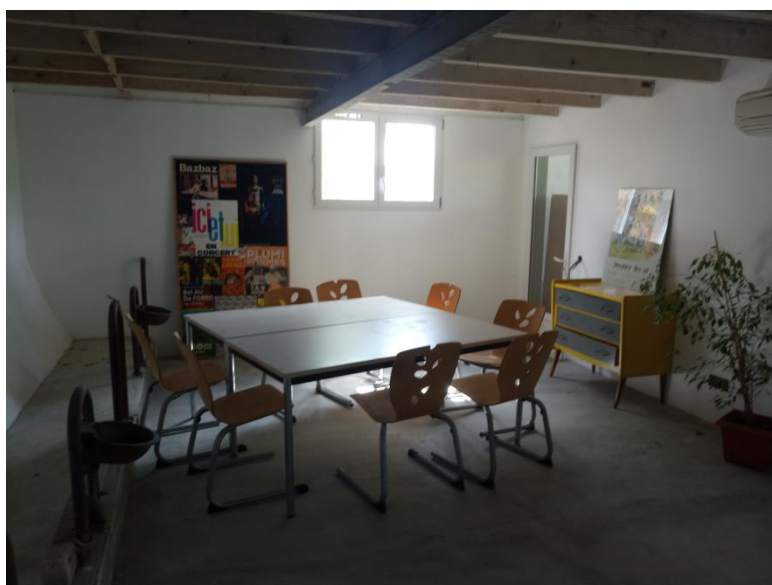
Une fois le jeune confiant et serein dans sa démarche d'élève, il nous paraît important de lui proposer de rejoindre un établissement scolaire à l'extérieur, afin d'éviter le repli sur soi et favoriser l'insertion sociale.

La scolarisation en externe :

Après une période « d'évaluation » en interne quant aux capacités du jeune à bien vivre sa scolarité, et en fonction de son projet d'orientation défini dans le cadre de son accompagnement, nous lui proposons de s'inscrire dans un établissement scolaire. Soit dans le cadre d'un enseignement général en collège ou lycée, soit dans le cadre d'une formation plus spécifique ou technique (CAP, apprentissage, formation professionnelle...)

Malgré l'externalisation de la scolarité, un accompagnement de rigueur reste mobilisé pour éviter le (re)décrochage (accompagnement aux devoirs, aménagement du temps scolaire avec l'établissement...).

L'accent est mis sur l'écoute du jeune dans sa volonté de construire un projet d'insertion cohérent et en lien avec ses possibles. Des stages en entreprises peuvent être recherchés dans le cadre d'une orientation professionnelle.



Salle de classe et d'atelier

3.3 Parcours de santé

« La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (OMS).

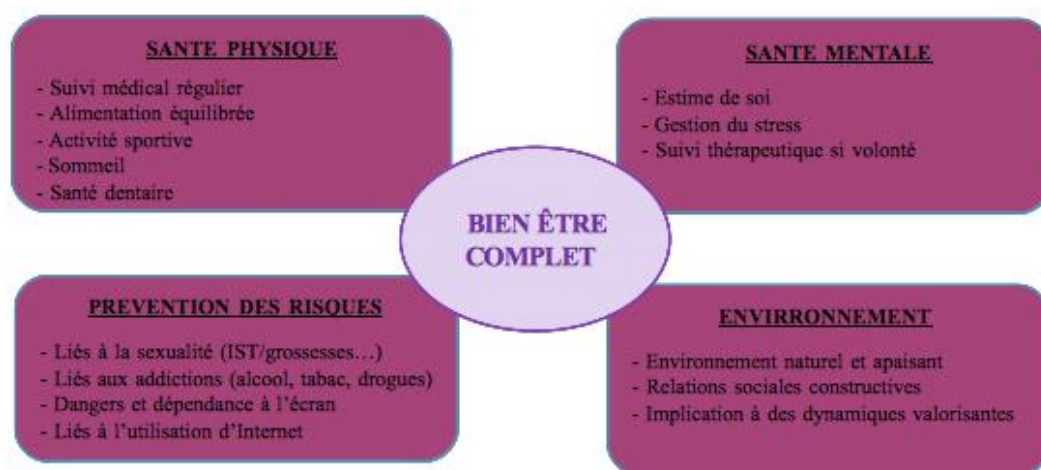
A tous les âges de la vie et pour chacun, prendre soin de sa santé physique et mentale maintien ou améliore son bien être, en renforçant l'estime de soi, le sentiment d'efficacité, la qualité de vie.

« Prendre soin de soi et de sa santé c'est prendre soin de son corps et de sa tête »

Le LVA la RELEVE considère donc la nécessité d'accompagner les jeunes dans leur état de santé global. Une attention particulière est donc apportée à la qualité de vie proposée, à l'écoute du jeune et à son engagement dans des dynamiques valorisantes (relations sociales émancipatrices et positives) en vue d'améliorer son estime, sa confiance et son sentiment d'exister.

Si un suivi psychologique approfondi mené par un professionnel est sollicité dans le cadre son parcours, nous l'accompagnerons en lien avec le référent éducatif dans cette voie.

Enfin, dans une démarche participative d'éducation à la santé, nous nous attachons à proposer aux jeunes un apport régulier sur des notions qui traversent leur quotidien (nutrition, sommeil, tabagisme, consommation de produits psychoactifs, prévention des risques sexuels, dangers de l'écran et d'Internet, PSC1), cela en relations étroite avec des professionnels en la matière (institutions, associations de prévention...).



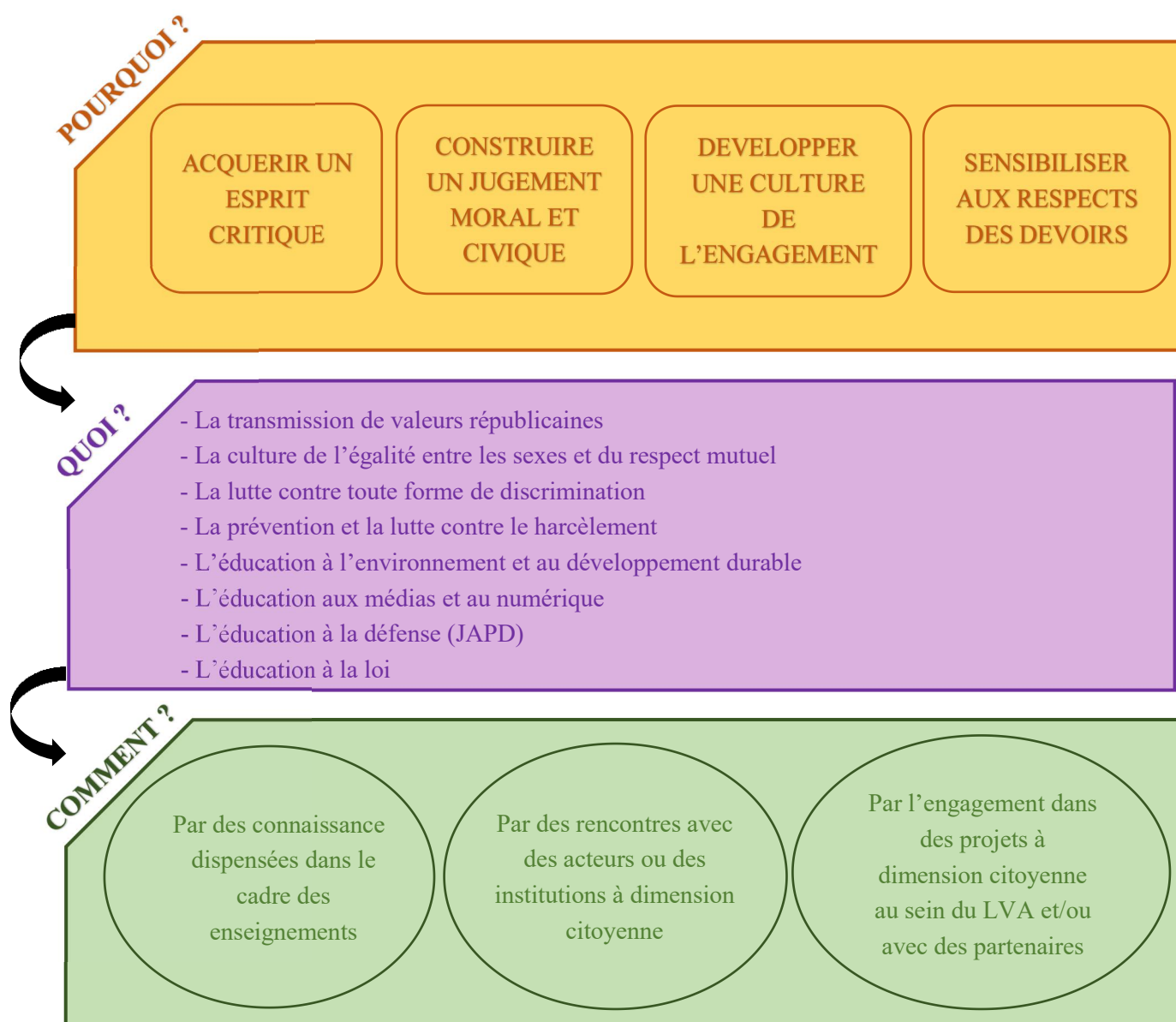
3.4 Parcours citoyen

L'éducation à la citoyenneté concerne tout un chacun dans sa capacité à connaître et reconnaître l'autre, à devenir lui-même un citoyen tout en construisant ses relations à autrui et au monde qui l'entoure.

Parler d'éducation à la citoyenneté, c'est parler de droits, de devoirs, de respect, de liberté individuelle, de laïcité, de protection de l'environnement, etc. Notre société n'est pas simplement une juxtaposition d'intérêts d'hommes et de femmes qui cohabitent sur un même territoire ; c'est aussi un groupe dont l'intérêt général est supérieur à la somme des intérêts particuliers. Il est donc nécessaire que les uns et les autres puissent être éduqués à cet intérêt général pour vivre ensemble de manière harmonieuse et transmettre ces valeurs aux générations futures.

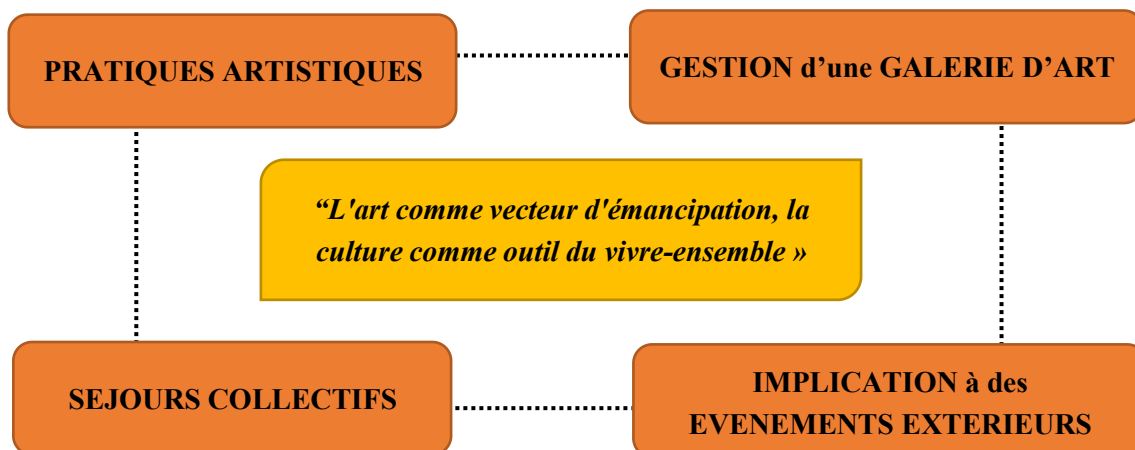
Voici comment le LVA la RELEVE entend accompagner les jeunes au quotidien, dans la mise en pratique de leur engagement et l'exercice de leur citoyenneté.

« La citoyenneté au cœur du débat collectif »



3.5 Parcours artistique et culturel

Il nous paraît essentiel de permettre aux jeunes accueillis, de découvrir et de s'approprier les éléments qui favoriseront leur ouverture culturelle. La culture est ici envisagée comme un ensemble de pratiques artistiques, culinaires, sportives, traditionnelles qui tissent le paysage de chacun d'entre nous.



3.5.1 Pratiques artistiques et culturelles

Nous favorisons la confrontation avec des œuvres artistiques en tout genre : spectacle vivant, cinéma, lectures, concerts, événement culturels, découvertes culinaires...

Des sorties sont proposées en groupe mais si un jeune souhaite approfondir la pratique d'une activité en particulier nous l'encourageons dans sa démarche.

Les équipements culturels et événements de proximités sont privilégiés afin de faire comprendre au jeune qu'on l'on agit et interagit sur le territoire où l'on vit. Ainsi, nous profitons de la médiathèque de Graulhet, du Café Plum' de Lautrec, du Bolégason de Castres, de la Scène Nationale d'Albi...

3.5.2 Gestion d'une galerie d'art : la galerie de l'Ar(t)deur

La RELEVE abrite au sein du LVA une galerie d'art pédagogique emmenagée dans l'étable de la ferme. Des expositions sont régulièrement installées et des événements organisés en lien avec cette initiative (vernissages, petits concerts...) Les jeunes du LVA sont donc impliqués selon leur volonté à la dynamique de cet espace. Ils peuvent être amenés à choisir la thématique d'une exposition, à participer à la programmation, à accueillir le public, et de façon générale à être acteur de la démarche artistique.

3.5.3 Implication à des événements extérieurs

Dans l'objectif de travailler l'ouverture culturelle et l'engagement des jeunes, nous les encourageons et les accompagnons à s'impliquer dans des dynamiques de bénévolat lors d'événements artistiques et culturels. En contrepartie de leur implication (accueil du public, billetterie, cuisine, montage/démontage des scènes, régie son et lumière), ils peuvent découvrir des spectacles, rencontrer des artistes et côtoyer la vie d'un festival par exemple.

3.5.4 Séjours collectifs

Enfin, si le parcours du jeune le permet, nous proposons des séjours dépaynants sur le territoire national. Tous les séjours proposés ont un enjeu éducatif spécifique et sont proposés au collectif. Ils permettent alors de se confronter à l'ailleurs, à de nouveaux territoires dans leurs richesses et leurs singularités.

Ces initiatives sont engagées pour accompagner le jeune dans son émancipation, lui permettant de s'exposer à la différence et de comprendre les enjeux du vivre ensemble.

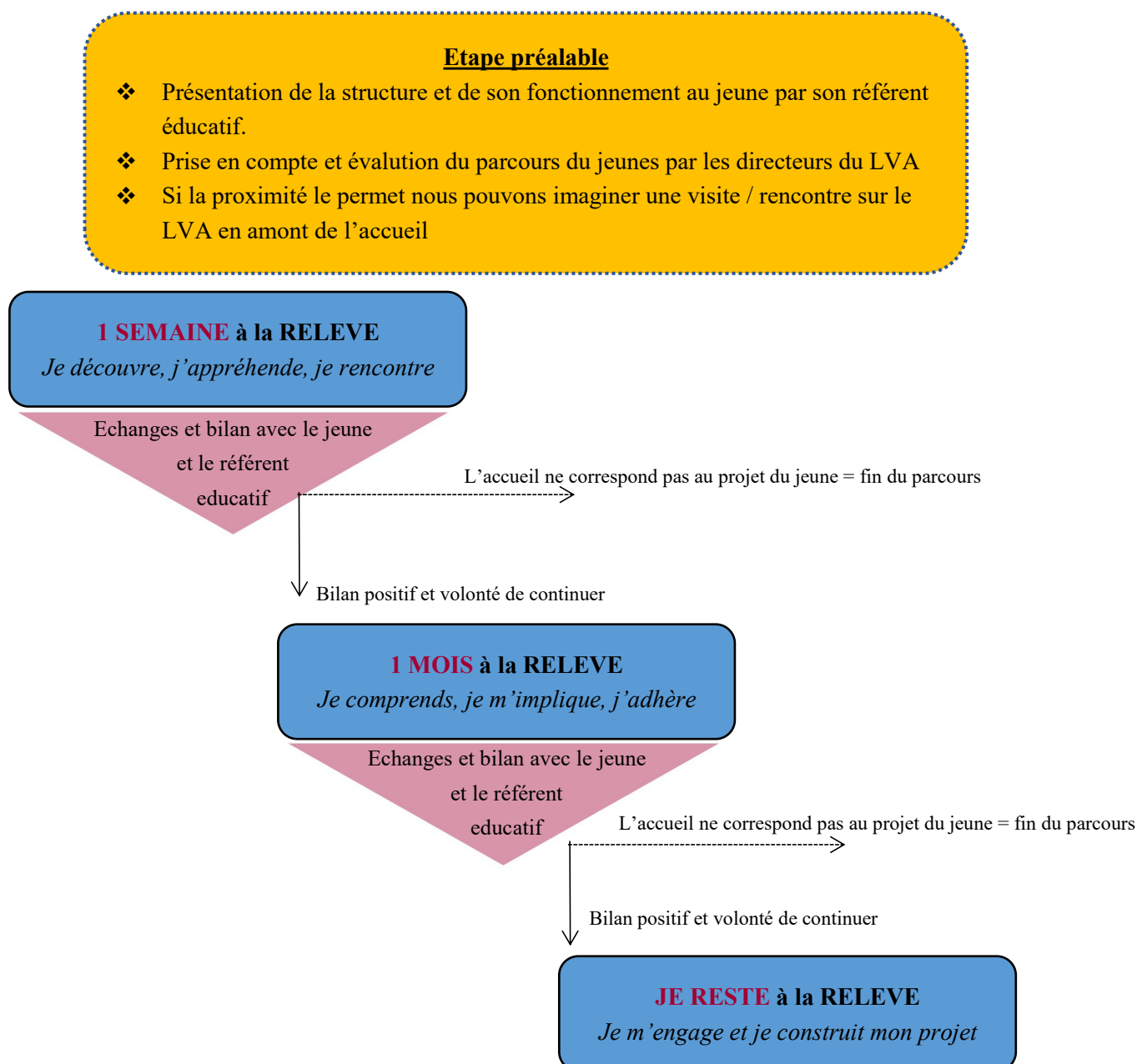
4 - LA PRISE EN CHARGE DU JEUNE

4.1 Modalités d'accueil / Phases d'accueil

Le LVA est ouvert 365 jours par an. Les accueils s'effectuent en continu, en fonction des demandes et des places disponibles.

Afin de garantir l'engagement du jeune dans sa démarche d'adhésion au LVA, il nous paraît incontournable de proposer un accueil progressif et réfléchi. La vie en LVA est un réel engagement, c'est une étape importante dans la vie d'un jeune, il est donc important de peser les enjeux du placement et la spécificité de l'accompagnement proposé.

Voici comment nous proposons d'accueillir le jeune à la RELEVE :



« Une p'OSE à la RELEVE »

Séjour de remédiation (court terme)

Objectifs :

- ✓ Vivre un quotidien apaisé hors d'un contexte problématique
- ✓ Reprendre goût aux rythmes d'une journée classique (horaires, repas, temps d'activité...)
- ✓ Partager et échanger avec des adultes nouveaux
- ✓ Accepter des outils afin de modifier l'approche de ses difficultés
- ✓ Etre acteur de pratiques nouvelles (sports, culture, activité pédagogique, loisirs, culinaires...)
- ✓ Imaginer une suite à plus ou moins long terme de son parcours de vie.

Les accueils au court terme permettent au jeune de souffler le temps d'un séjour. Il s'agit ici d'accueillir l'individu dans sa singularité et l'urgence de sa situation, d'être à l'écoute et d'apaiser un présent trop lourd à assumer pour prendre du recul sur une problématique individuelle. L'enjeu pour chaque jeune accueilli est de repartir serein avec les idées plus claires en vue d'un retour dans son contexte d'origine ou d'un engagement dans une dynamique de parcours plus construit au sein du LVA

« Je me P'OSE à la RELEVE »

Mise en œuvre du projet personnel du jeune (moyen/long terme)

Suite deux premiers séjours, le jeune et son référent éducatif, peuvent décider de prolonger son parcours au sein du LVA. S'engage alors un accompagnement plus profond du jeune en vue de son insertion sociale et professionnelle. Grâce à une évaluation partagée permettant de comprendre le passé du jeune, ses fragilités, ses peurs et surtout ses envies, nous proposons un parcours singulier autour des axes de notre projet éducatif. Nous privilégions ce type d'accueil favorable à un accompagnement profond du parcours du jeune.

Objectifs :

- ✓ Une intégration réussie sur le plan social et professionnel par la mise en place de son projet personnalisé
- ✓ La promotion de sa construction identitaire afin de favoriser son autonomisation et son émancipation citoyenne

1 SEMAINE : une phase d'accueil et

d'inscription du jeune au sein du lieu, une sorte d'introduction où le jeune rencontre le lieu, les permanents, le projet, les possibles...

Au bout de cette première étape, un bilan est mené avec le jeune et son référent éducatif



1 MOIS : une phase d'élaboration de la réponse éducative

Une période d'intégration plus longue est proposée, afin que le jeune découvre les opportunités que lui offre le lieu et le projet.

Ce séjour plus long donne à voir la réalité du vécu à la RELEVE. C'est pendant cette phase que nous commencerons à proposer des outils au jeune et de le rendre acteur de sa démarche, l'implication dans la vie du lieu se renforce, des temps de travail commencent à être proposés (évaluation du niveau scolaire, de l'implication du jeune dans la vie de la maison et de sa volonté à franchir le pallier de se prendre en main.)

C'est ici que se pose les bases du projet individualisé du jeune (PPE) et que nous définissons ensemble quels axes de travail seront proposés en vue d'un parcours de réussite au sein du LVA



La mise en place d'un Projet Personnalisé.

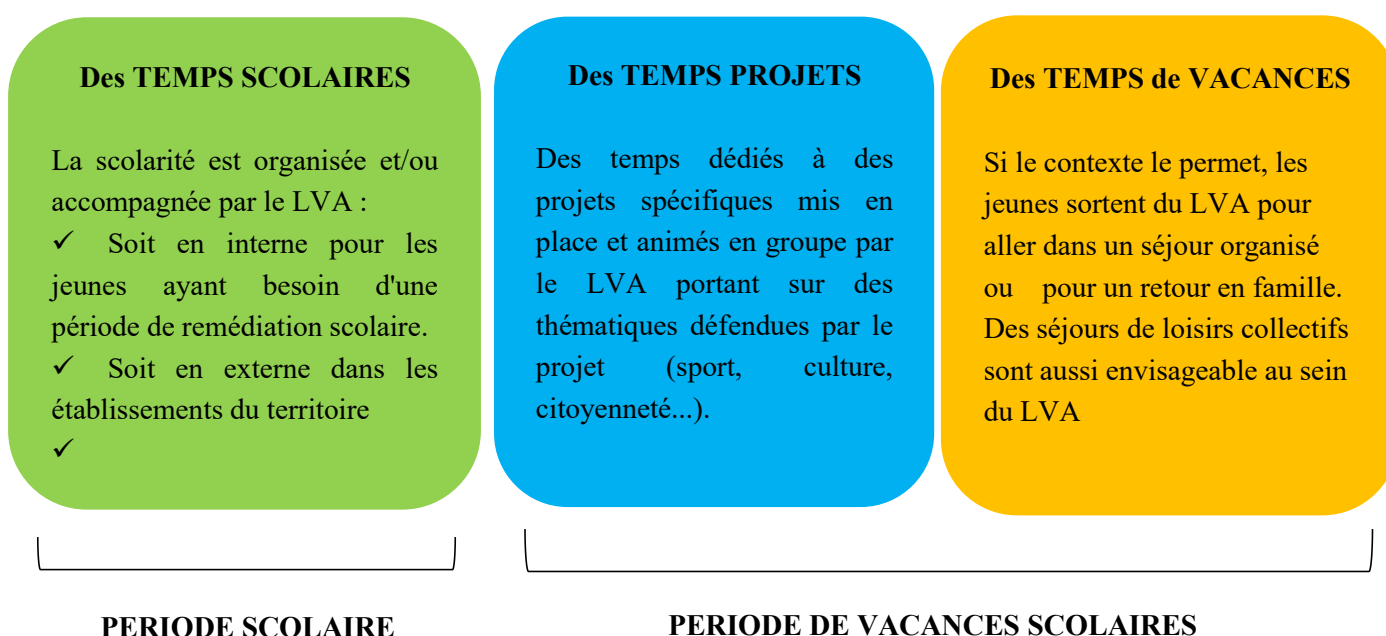
Le jeune peut alors s'engager à mettre toutes les chances de son côté grâce aux outils qui lui sont proposés autour de sa scolarité, sa santé et son engagement citoyen. Cette étape doit permettre de préparer une sortie sereine et responsable du LVA.

4.3 Organisation du temps

4.3.1 Rythme d'une année à la RELEVE

Le LVA la RELEVE accueille les jeunes 365 jours par an. Néanmoins, nous organisons l'année en considérant le calendrier scolaire (période scolaire, périodes de vacances). Il nous paraît essentiel d'établir cette alternance rassurante, qui permet la mise en œuvre d'une réelle cohérence éducative de notre dispositif de remédiation scolaire. En effet, pour les jeunes scolarisés au sein du LVA cela permet de les maintenir dans la réalité des rythmes d'apprentissages afin d'envisager la possibilité du retour en cursus de droit commun.

Voici comment s'organise une année type à la RELEVE :



4.3.2 Rythme d'une semaine à la Relève

Cette semaine type s'inscrit dans un cadre purement informatif, elle s'adaptera à la réalité de chaque jeune et de chaque groupe.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jendredi	Vendredi	Samedi (*)	Dimanche (*)
7h00 8h30	Réveil Petit déjeuner Toilette	Réveil Petit déjeuner Toilette	Réveil Petit déjeuner Toilette	Réveil Petit déjeuner Toilette	Réveil Petit déjeuner Toilette		
8h30 12h00	Scolarité ou remise à niveau	Scolarité ou remise à niveau	Scolarité ou remise à niveau	Scolarité ou remise à niveau	Scolarité ou remise à niveau	Réveil Petit déjeuner Toilette Grand ménage	Réveil Petit déjeuner Toilette
12h00 14h00	Déjeuner Temps libre	Déjeuner Temps libre	Déjeuner Temps libre	Déjeuner Temps libre	Déjeuner Temps libre	Déjeuner	Déjeuner
14h00 17h00	Ateliers pédagogiques	Ateliers pédagogiques	Ateliers pédagogiques	Ateliers pédagogiques	Ateliers pédagogiques	Sorties ou Activités en interne	Sorties ou Activités en interne
17h00 20h00	Devoirs Temps libres	Devoirs Temps libres	Devoirs Temps libres	Devoirs Temps libres	Devoirs Temps libres		
20h00 21h00	Repas Bilan de la journée Echanges	Repas Bilan de la journée Echanges	Repas Bilan de la journée Echanges	Repas Bilan de la journée	Repas	Repas	Repas Bilan de la semaine et prépa de la semaine suivante
21h00 22h30	Veillée	Veillée	Veillée	Atelier actualité et citoyenneté	Veillée ou Sortie	Veillée ou Sorties	Temps libre
22h30	Coucher	Coucher	Coucher	Coucher	Coucher		Coucher
00h00						Coucher	

(*) Des minis séjours peuvent être organisés le week-end (plage, randonnées, festival...)

Hors périodes scolaires sont envisagés :

- ✓ Des séjours en groupe pour renforcer la dynamique collective au travers d'une expérience atypique (voyages, chantiers jeunes, activités pédagogique...)
- ✓ Des retours en institution ou dans les famille en collaboration avec les services placeurs.

4.4 L'évaluation des parcours

Le LVA La RELEVE est au service de la jeunesse placée, la mission d'accompagnement nous est confiée par les services placeurs. Pour le public accueilli avant tout, et pour nos partenaires en second lieu, l'évaluation est une obligation...une priorité.

Cette grille d'évaluation sera à adapter aux obligations du service placeur.

Objectifs opérationnels	Moyens/actions	Indicateurs	Modalités d'évaluation
Le vivre avec			
> Reprendre le rythme d'une journée	Proposer des temps fixes de classe/repas/activité	Acceptation du jeune aux rythmes proposés	Observation par les membres du LVA et bilans avec les référents éducatifs.
> Prépare les jeunes à l'autonomie	Participer aux tâches de la vie de la maison (préparation des repas, rangement, ménage...)	Implication du jeune et prises d'initiative dans le collectif	Observation par les membres du LVA / bilan individuels avec le jeune et bilans avec les référents éducatifs.
> Etre capable de vivre en collectif	Proposer des temps de partage avec les autres jeunes et avec les membres du LVA	Capacité du jeune à s'intégrer au groupe, à être un acteur dynamique	Observations régulières de chaque jeune par les membres du LVA Création d'instances d'évaluation avec les jeunes au sujet de la vie du groupe.
Axe Scolarité			
> Redonner goût aux apprentissages au sein du LVA	Proposer aux élèves une pédagogie pertinente et détournée pour accéder aux savoirs	Implication de l'élève Participation active de l'élève Accès aux savoirs	Bilans hebdomadaires en classe Evaluation en groupe de chaque projet Validation des acquis par « évaluations »
> Construire un parcours scolaire et un projet d'insertion hors du LVA	Adapter la scolarité aux volontés et aux possibilités du jeunes Lui proposer des périodes de stage pour valider son projet L'accompagner au quotidien dans le LVA si une scolarité extérieure est envisagée Mener un suivi avec les autres interlocuteurs pédagogiques du jeune	Suivi d'une scolarité Adaptation du jeune aux propositions menées dans une scolarité de droit commun Implication du jeune à son parcours d'insertion	Observation par les membres du LVA / bilan individuels avec le jeune et bilans avec les référents éducatifs.
Axe santé			
> Assurer un accompagnement pour une bonne santé physique et mentale du jeune accueilli.	Mise en relation avec un réseau de professionnels de santé et accompagnement individualisé.	Analyses médicales régulières	Observation médicale Observation et suivi des indicateurs

	Proposer un travail sur la nutrition le sommeil et la prévention des risques au quotidien	Prise de poids / fatigue / addictions...	Echanges avec les référents éducatifs.
Axe citoyenneté			
Inciter les jeunes à développer une conscience citoyenne et à s'engager dans des dynamiques valorisantes.	✓ Impliquer le groupe de jeunes dans des projets à vocation citoyenne ✓ Proposer une dynamique d'échanges et de débats citoyen	✓ Participation et implication des jeunes ✓ Evolution du développement personnel du jeune ✓ Prise de partie aux échanges, aux débats et construction d'une conscience citoyen propre à chacun.	✓ Bilans réguliers sur les projets proposés ✓ Mise en place d'instances de concertations incluant pour évaluer les actions. ✓ Observation des jeunes par les adultes référents du LVA.
Axe artistique et culturel			
Proposer aux jeunes une ouverture sur le monde et développer leurs esprit de découverte et de rencontre.	✓ Confrontation à des proposition artistiques et culturelles ✓ Participation bénévoles à des événements culturels du territoire ✓ Implication à des chantiers humanitaire ou citoyens ✓ Séjours collectifs en France	✓ Participation et implication des jeunes aux activités proposées ✓ Capacité à donner son avis sur les propositions et à prendre des initiatives	✓ Bilans réguliers sur les projets proposés ✓ Création d'instances d'évaluation avec les jeunes au sujet des propositions menées et à venir.

4.5 L'implication du jeune dans le LVA – Conseil de Vie

Comme le prévoient les obligations en matière d'accueil de public (loi du 2 janvier 2002), et surtout parce que cet aspect semble incontournable, les jeunes sont les premiers acteurs de leur lieu de vie.

Pour cela, LA RELEVE agit au quotidien à impliquer les jeunes accueillis dans les tâches de la vie courante mais surtout dans leur capacité à donner leur avis et à prendre des décisions sur le fonctionnement du LVA. Une fois par mois se réunit ainsi un CONSEIL de VIE et d'ENVIES réunissant l'ensemble des accueillis.

C'est une instance collective et démocratique ayant pour objectif de garantir les droits des jeunes accueillis et de favoriser leur participation au fonctionnement du LVA. Il permet l'échange et l'expression de tous sur les questions liées au partage d'une vie quotidienne. La présence au Conseil est obligatoire, même si le jeune ne prend pas la parole et décide de rester dans l'observation et l'écoute.

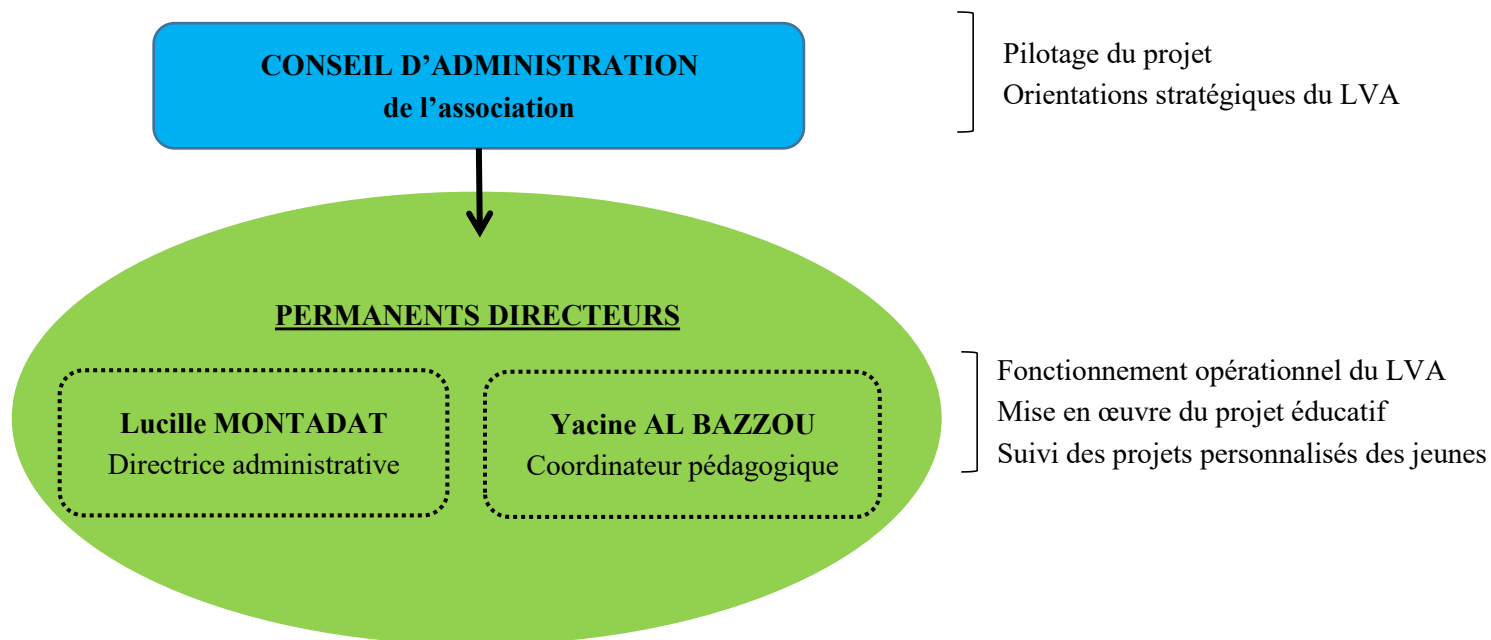
Le Conseil donne son avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement du LVA notamment sur :

- l'organisation intérieure et la vie quotidienne,
- le règlement intérieur
- les activités et animations proposées (projets en cours)
- les projets de travaux et d'équipements du LVA
- l'animation du LVA et les mesures prises pour favoriser les relations entre ses participants,
- les mesures de médiation et de sanction
- ...tout autre sujet jugé pertinent par le collectif

Les avis et les propositions adoptés par les membres du Conseil font l'objet d'un compte rendu qui peut être transmis au CA de l'association. Celui-ci devra faire état aux membres du Conseil des suites, favorables ou défavorables, qu'il entend réserver aux avis et aux propositions formulées. Le Conseil d'administration pourra être invité de manière ponctuelle à ces réunions. LA RELEVE se saisit de cette instance pour qu'elle devienne un outil au service du jeune et de son engagement.

5 - L'EQUIPE ET LE TRAVAIL PARTENARIAL

5.1 L'équipe permanente



5.1.1 Un couple de permanents

L'incontournable du LVA repose sur la présence de permanents, figures d'une présence constante au sein du lieu et donc d'une écoute régulière, d'un suivi quotidien.

Afin de reconstruire un lien de confiance, souvent fragilisé, entre le jeune et la figure de « l'adulte », les permanents adoptent une posture souple tout en fixant un cadre structurant grâce au « vivre avec ». Par le partage du quotidien, dans un cadre familial, la figure de « l'éducateur », souvent côtoyé par le jeune, est désacralisée.

A la RELEVE, le couple de permanents (2 ETP) bâtit une relation sincère et rassurante afin de devenir de vrais référents pour les jeunes accueillis. Ils sont les figures du lieu mais tiennent à bâtir un relais fructueux avec leurs collaborateurs, et leur équipe pluridisciplinaire.

Répartition du temps de travail sur deux semaines types :

SEMAINE 1	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	Dimanche
Permanent 1 (Yacine)	Yacine	Yacine	Yacine	Repos	Repos	Yacine	Yacine
Permanent 2 (Lucille)	Lucille	Lucille	Repos	Lucille	Lucille	Lucille	Lucille

SEMAINE 2	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	Dimanche
Permanent 1 (Yacine)	Yacine	Yacine	Yacine	Yacine	Repos	Yacine	Yacine
Permanent 2 (Lucille)	Lucille	Lucille	Repos	Repos	Lucille	Lucille	Lucille

5.1.2 Plan de formation et nécessité de supervision

Il paraît donc essentiel de participer à l'évolution des employés de la structure en proposant un PLAN DE FORMATION pertinent, pour l'activité de la structure mais aussi pour le développement du professionnel. Ce plan de formation est donc établi en concertation avec l'ensemble des salariés et partenaires de l'association.

Des entretiens individuels seront donc menés chaque année auprès des employés par un membre du bureau. Ils permettent à la fois de faire le bilan sur l'activité et la place du salarié au sein de la structure, mais aussi d'établir communément les perspectives en matière de formation et d'évolution de carrière pour chacun.

Un travail de SUPERVISION est également mené au sein de l'équipe et favorise la réflexion et la régulation des pratiques professionnelles liées à l'accompagnement quotidien des jeunes.

Ces temps sont perçus comme de réelles respirations intellectuelles. En effet, la dimension constructive des échanges qui en découlent permet de renforcer, tant la dynamique d'équipe, que le socle du projet du LVA.

L'accueil des adolescents nécessite un traitement sur mesure et un engagement total des salariés. Pour ce faire, nous avons choisi de nous faire accompagner par des professionnels (spécialiste d'une thématique à traiter, psychologue, formateur...) et cela de façon régulière.

5.2 Les intervenants et partenaires

5.2.1 Ateliers et stages réguliers

La RELEVE propose des ateliers sportifs, artistiques et culturels de qualité. Pour cela, il est indispensable de faire appel à des professionnels capables de transmettre leur discipline, dans le respect du cadre défini par le LVA. Nous faisons donc appel à un réseau d'acteurs sur notre territoire : artistes, éducateurs sportifs, animateurs spécifiques...autant de référents experts et légitimes, rencontrés tout au long de nos parcours respectifs. Cette collaboration éducative est une exigence défendue par le LVA et permet une mise en cohérence des parcours proposés.

Les principaux ateliers abordés à la RELEVE sont :

- Le sport : sport collectif, activités pleine nature, sports de combat...
- Les arts du spectacle vivant : danse, théâtre, arts du cirque, musique...
- Les arts numériques : vidéo, web médias, radio...

De plus, afin d'impliquer les jeunes dans une démarche citoyenne sur leur territoire, nous souhaitons organiser des chantiers jeunes, des périodes de bénévolat sur des événements culturels ou dans des associations à but humanitaire... Ces partenariats sont fluctuants et évoluent au gré des projets menés avec le groupe de jeunes accueilli.

5.2.2 *Un professionnel en psychologie*

Les jeunes accueillis ont des histoires de vie qui ont incontestablement touché à leurs intimités psychiques. En effet, qu'il s'agisse de violences psychologiques ou physiques, il en résulte des failles profondes, des psycho-traumas freinant parfois ou toujours le bon développement d'un adulte en devenir. Les permanents du LVA sont, de fait, des oreilles bienveillantes, ouvertes aux confidences les plus secrètes. Néanmoins, certaines blessures relèvent d'un besoin d'accompagnement plus spécifique. C'est pourquoi si le jeune manifeste une volonté d'accompagnement, nous en informerons le référent éducatif qui pourra le mettre en lien avec les professionnels en la matière en interne des services territoriaux.

L'équipe du LVA peut également mettre le jeune en lien avec un réseau de professionnels, elle accompagne et encourage toute initiative de suivi. Les modalités sont évidemment individuelles et propres au parcours de chaque jeune.

5.3 Liens avec les référents éducatifs

Dans le cadre du LVA, la coopération consiste à réaliser un partenariat en s'associant à tous les acteurs du projet du jeune (professionnels, administrations, pouvoirs publics, associations, parents). Cette démarche coopérative émane d'une volonté de partager, de s'apporter une aide mutuelle pour un meilleur accompagnement du jeune accueilli. Nous estimons que cette aide ne peut se concevoir dans l'isolement mais bien au sein d'un réseau apte à renforcer notre projet éducatif.

Le partenariat principal est donc celui mené avec les acteurs éducatifs en charge du placement, qui permettra de comprendre l'histoire et le parcours du jeune afin d'adapter au mieux l'accompagnement développé à la RELEVE. Ce lien continu doit permettre de faire des allers-retours entre la réalité du vivre ensemble dans le LVA et des temps de bilans avec le référent et/ou le jeune.

Afin de renforcer les liens étroits avec notre département d'implantation, une convention pourra être signée par le LVA La Relève dans le cadre du **protocole de coopération entre les MECS et les LVA du département, au titre de la mission de l'Aide Sociale à l'Enfance** effectif dans le Tarn,

La fiche de liaison doit permettre de faire état de l'avancée du projet du jeune, en faisant part des progrès, des réussites et des choix de parcours, tout en notant les étapes plus difficiles liées au comportement par exemple. Cette fiche reste à disposition du jeune et de l'ensemble de l'équipe éducative en charge du placement, elle demeure l'outil de suivi du parcours individualisé pour chaque accueilli.

5.4 La place de la famille

L'accueil du jeune au sein du LVA signifie qu'il se trouve dans une situation pour laquelle il a été évalué par les autorités compétentes, que le maintien dans son milieu familial constituait un risque ou un danger pour sa santé, sa sécurité, son éducation et/ou sa moralité. La mission du lieu d'accueil consiste donc, entre autres, à acter cette séparation.

Cependant, il est facile de comprendre que le placement est plus ou moins bien vécu par le jeune et/ou sa famille en fonction des vécus et des situations de chaque cellule familiale. Il appartient donc au référent éducatif en charge du placement de dresser le contexte à l'équipe du LVA, afin que cette dernière module et adapte son discours et son positionnement quant aux questions liées à la communication du jeune avec sa famille.

Contacts directs, instantanés et inopinés, portables et réseaux sociaux ouvrent des possibilités relationnelles inédites entre les enfants placés et leurs parents, venant ainsi bouleverser les fondamentaux du travail en accueil et obligeant les professionnels à repenser les formes d'accompagnement.

Il est donc de notre mission de cadrer cette communication si nécessaire afin d'encourager le travail que le jeune doit mener et accepter sa situation de placement (rupture ou rapprochement). Le référent éducatif reste l'interlocuteur privilégié pour cette question-là.

D'autres type de communications, plus constructives et valorisantes, peuvent être envisagées : écriture de lettres, alimentation d'un blog, compte rendus des projets menés par les jeunes....afin que les familles puissent tout de même savoir ce que vivent leurs enfants, malgré le placement.

Le mot de la fin !

Ce projet pose les bases de nos volontés d'action auprès des jeunes accueillis : vivre avec, apprentissages, engagement citoyen, ouverture culturelle.

Nous souhaitons afficher notre volonté d'apporter une réponse éducative globale et bienveillante. Pour ce faire, nous assumons la nécessité de travailler en étroite collaboration avec les services placeurs et les référents éducatifs.

C'est de cette mutualisation de compétences que naissent des parcours d'accompagnement riches et vertueux au service des jeunes.

«Parceque nous croyons aux capacités de chaque jeune à s'investir ardemment dans son parcours de vie, nous mettons aujourd'hui notre Lieu de Vie, nos idéaux et nos volontés d'engagement au service de ceux dont nous aurons la chance de croiser la route.»

L'équipe de la RELEVE